

CONSEIL MUNICIPAL 25 MARS 2021

Principales décisions

BUDGET PRIMITIF 2021

UN BUDGET DE PLUS DE 8 MILLIONS D'EUROS

Lors de la séance du Conseil municipal, les élus ont approuvé le budget de la collectivité.

Parmi les projets figurent notamment :

- des dépenses d'entretien et d'amélioration des voiries communales pour 443 000 €,
- l'aménagement du secteur de la place des Jardinets et de la zone du Brossais pour 415 000 €,
- l'aménagement de la place de la Croisée et la création d'un terrain multi-sport pour 405 000 €,
- la rénovation du sol et le chauffage de la salle Lineriis pour 158 000 €,
- des travaux dans les écoles pour 138 000 €,
- la construction d'une halle multi-activité pour 104 000 €.

Fort de une situation financière saine, la commune peut sereinement financer ses investissements **SANS RECOURS À L'EMPRUNT, NI HAUSSE DE LA FISCALITÉ.**

UN BUDGET EN PROGRESSION À PLUS DE 32 000 € POUR LES ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal a décidé de consacrer 32 270 € de subventions aux associations, contre 30 804 € en 2020. 29 870 € ont été immédiatement attribués lors de cette séance.

LIAISON DOUCE

ACQUISITION D'UNE PARCELLE - LIEU DIT LES FREMONDERIES

Des négociations ont permis d'aboutir à un accord pour acquérir une parcelle permettant de commencer la réalisation d'un cheminement doux afin de sécuriser les piétons et les vélos pour rejoindre le stade de foot de Saint-Jean-de-Linières ainsi que la future halle multi-activité.

ACTION SOCIALE - JEUNESSE

CHANTIER JEUNES - CONVENTION AVEC ENEDIS ET LE SIEML

Partageant des préoccupations communes ainsi qu'un échange mutuel d'informations, le SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire) et Enedis s'engagent, dans le cadre de la convention signée le 27 novembre 2014 avec l'Association des Maires de Maine-et-Loire, à participer à l'embellissement de postes de distribution publique d'électricité pour lesquels les communes souhaitent mobiliser des jeunes dans le cadre de la réalisation d'une fresque artistique.

Le Conseil municipal a autorisé la signature d'une convention afin de réaliser la mise en valeur d'un poste de transformation situé rue Paul Cézanne.

Ce chantier mobilisera des jeunes de la commune afin de réaliser des fresques sur les quatre faces. Les esquisses sont en cours de réalisation.



Mairie principale
9 rue du Lavoir - Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières



02 41 39 55 36



Mairie annexe
12 route Nationale - Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières



02 41 39 70 83



mairie@saint-leger-de-linieres.fr



saint-leger-de-linieres.fr